

## **RAPPORT N° 353 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 17 SEPTEMBRE 2022**

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 10 au 17 septembre 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi le cas d'une (1) personne qui a été torturée par des policiers en province de Bubanza.

### **1. Atteintes au droit à la vie**

- Dans la soirée de mardi 13 septembre 2022, un homme connu sous le nom de Dieudonné Niyonizigiye, âgé d'une quarantaine d'années, a été assassiné par son épouse à son domicile situé au site des déplacés de la commune de Ruhororo en province de Ngozi (nord du Burundi).

Selon des sources locales, la présumée auteure aurait profité de l'état de l'ivresse de la victime pour la poignarder mortellement.

- Dans la matinée de mardi 13 septembre 2022, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert au port de pêche de la province de Rumonge (sud-ouest du Burundi).

Des sources locales précisent que le corps de la victime a été inhumé à la hâte sous les ordres de l'autorité communale sans identification préalable de la victime ni détermination de la cause de la mort.

- Dans la journée de mercredi 14 septembre 2022, un autre corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé sur le littoral du lac Tanganyika à côté de la prison centrale de Murembwe en zone Gatete de la commune et province de Rumonge. L'autorité administrative a également ordonné l'enterrement à la va-vite du corps de la victime sans procéder à son identification ni à celle des circonstances de sa mort.

SOS-Torture Burundi déplore le phénomène récurrent de corps sans vie de personnes tuées souvent ailleurs puis jetés et abandonnés dans la nature, généralement dans ou sur les rives des cours d'eau. Cela dénote une complicité des autorités administratives dans ces crimes commis par des auteurs qu'elles connaissent bien mais qui jouissent pourtant de l'impunité judiciaire.

## **2. Atteintes au droit à l'intégrité physique**

- Dans la nuit de samedi 10 septembre 2022 vers 20 heures, David Hagabiyaremye, un agent du Service National de Renseignement (SNR) en commune et province de Bubanza (nord-ouest du Burundi), a été arrêté et violemment torturé par un groupe de policiers du commissariat de la police dans la même province.

Selon des témoins, David Hagabiyaremye, qui est aussi un Imbonerakure membre de la ligue des jeunes du Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD), a été arrêté dans un bistrot sur l'ordre du secrétaire provincial de ce parti, Alexandre Ngoragoze. Après son interpellation, ces policiers l'ont alors violemment battu jusqu'à ce qu'il perde connaissance à la suite des coups et blessures endurés. Il a été évacué à l'hôpital

la même nuit dans un état critique et depuis, il a été placé sous surveillance policière à l'hôpital.

Les mêmes sources ont révélé que la victime avait dénoncé des fraudes de carburant dans des bidons et d'engrais chimiques qui sont opérées par Alexandre Ngoragoze en connivence avec certains policiers du commissariat provincial de la police à Bubanza dont la coordination est assurée par le chef de service des opérations appelé communément S3.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.